

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Délégation sécurité et circulation routière

Arrêté du 22 février 2019

**portant nomination au comité de suivi de la procédure relative aux véhicules endommagés
pour les voitures particulières et les camionnettes**

NOR : TRES1905778A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire en date du 22 février 2019, M. Pierre CHARDARD, Conseil national des professions de l'automobile, est nommé membre titulaire au comité de suivi de la procédure relative aux véhicules endommagés pour les voitures particulières et les camionnettes, en qualité de représentant des professionnels de la réparation automobile, en remplacement de M. Aymeric GÉRIN.